



## CTSD du 4 juin 2019

### Déclaration FSU

Madame l'Inspectrice d'Académie, mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Nous voilà réuni ce jour pour ce CTSD « carte scolaire » dit d'ajustement...

Nous allons profiter de cette instance et de notre liberté de paroles tant qu'elles existent encore toutes les deux apporter notre analyse sur la carte scolaire et faire entendre nos revendications.

S'il y a un enseignement à tirer de la carte scolaire 2019, c'est un air de déjà vu... Comme en 2018, le ministre se targue d'accorder une priorité inconditionnelle à l'école primaire mais cette école primaire est largement sous-investie au regard des comparaisons internationales. De quoi nourrir largement les ressentiments d'une profession qui se lasse d'attendre une baisse des effectifs, une formation continue de qualité, des moyens de remplacement, des réseaux d'aides spécialisées complets, des moyens pour l'école maternelle, des maîtres en plus pour travailler autrement...

Qu'en est-il pour notre département ?

La dotation de 40 postes est insuffisante pour assurer le dédoublement des CP et des CE1 en éducation prioritaire puisque selon vos calculs, Mme l'Inspectrice d'Académie, la poursuite des dédoublements consommerait à elle seule 78 postes. Voilà qui révèle les faiblesses d'une priorité mal financée qui nécessite des fermetures ailleurs pour être menée à bien.

Notons d'ailleurs à propos de l'Education Prioritaire, pourtant annoncée comme une priorité ministérielle, que de nombreux directeurs de REP ou REP + ont reçu l'information qu'ils fonctionneraient avec moins de temps de décharge l'année prochaine. Ce qui signifie moins de possibilités de travailler avec les familles ou les différents partenaires de l'école.

Conséquence de cette dotation insuffisante, même si nous ne doutons pas qu'elle fut difficile à obtenir, la facture est lourde hors éducation prioritaire avec un solde négatif de 145 classes à l'ouverture de CTSD.

La facture s'alourdit également pour la maternelle qui perd 62 classes et en laisse plus d'une avec des effectifs avoisinant les 30 élèves de moyenne-

Comment parler de l'importance du langage sans réduire de façon significative les effectifs par classe en maternelle ? Comment justifier que les effectifs allégés soient un facteur de réussite sans que cela concerne tous les élèves ? Comment exiger l'attention aux conditions d'apprentissage quand en milieu rural on trouvera à la rentrée des cours multiples à 3 voire 4 niveaux à plus de 20 élèves ?

Cette dotation insuffisante a conduit à de nombreuses mobilisations dans tout le département rassemblant enseignants, parents et élus...notamment le 21 février dernier à l'occasion du CDEN et ce matin encore.

Pour conclure, nous souhaiterions savoir Mme l'Inspectrice d'Académie comment se mettra en place la dernière promesse présidentielle de réduire à 24 le nombre d'élèves dans l'ensemble des classes de Grande Section, de CP et de CE1 ?

A titre d'exemple, nous avons pris en compte cette promesse et la volonté du Sénat de compter les élèves d'ULIS dans les effectifs-sans augmenter la moyenne des autres niveaux, nous avons calculé que pour la circonscription de Pontault Combault, ce serait 5,5% de postes nécessaires en plus. Même si nous devons avouer que la méthode n'est pas des plus scientifiques, ce pourcentage transposé à l'ensemble de notre département représenterait près de 350 postes.

La FSU 77 réitère le vœu d'un plan pluriannuel de rattrapage massif, pour qu'enfin la réalité socio-territoriale de notre département soit prise en considération et que les enseignants des écoles de Seine-et-Marne puissent assurer la réussite de leurs élèves dans des conditions normales.